BASSAN MAG'

Bulletin Municipal d'Information

JUIN - 2024

www.bassan.fr
contact@bassan.fr

Fresque dans la cour de l'école

SOMMAIRE

EDITO p. 3

INFORMATIONS p. 4 à 10

- Budget primitif 2024
- Révision du PLU
- Recensement des puits et forages
- Avenue de la Garrigue
- CMJB
- Etat civil
- Les petites galeries
- Informations générales

ENVIRONNEMENT p. 11 et 13

- Environnement et développement durable

ASSOCIATIONS p. 14 à 16

- Mégalithe
- Jardinons ensemble
- Tennis Club de Bassan

BASSAN EN IMAGES p. 18 à 19

BASSAN S'ANIME p. 20

Directeur de la publication : Alain BIOLA, Maire. Rédaction et composition et photos : Alain BIOLA.
Création graphique : Agence de publicité Origin'elles - Villeneuve Les Béziers - 06 25 68 58 41

EDITO

Chaque année, le vote du budget est toujours un exercice compliqué. Il doit permettre de financer le bon fonctionnement des services de la commune et faire les investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie de chacun et de tous à la fois, en évitant de pénaliser le contribuable par l'augmentation de la fiscalité.

Un budget bien monté doit préserver au mieux l'intérêt de chacun en permettant de faire le maximum pour la collectivité qui ne se résume pas au devant de porte de l'un ou de l'autre.
L'intérêt général doit toujours être l'objectif principal d'où la complexité de l'exercice.

Le budget 2024 est conforme à ces règles, il a été voté à l'unanimité sans augmentation des taux d'imposition et on notera l'aide financière de notre Agglo par le biais d'un fonds de concours à hauteur de 50% pour tout projet d'investissement.

Cette année, l'accent sera mis sur la voirie avec la création du carrefour d'entrée de village pour connecter l'avenue de Béziers aux quartiers sud en cours de construction.

Après les travaux de renouvellement des réseaux eau et assainissement par l'Agglo, l'avenue de la garrigue sera réaménagée complètement.

Bon nombre de rues et chemins feront aussi soit peau neuve, soit seront remis en état.

Une interrogation, assez préoccupante, concerne notre halle des sports qui a souffert de mouvements de sols et pour laquelle nous attendons avec impatience le résultat des expertises.

Comme vous le savez, le service administratif de notre Mairie a fortement été renouvelé et restructuré. Après les départs en retraite, la maladie, les changements d'orientations, les recrutements ont été compliqués comme dans toutes les collectivités en recherche de compétences assez pointues dans la plupart des services.
La nouvelle équipe sera au complet d'ici mi-juillet pour vous offrir le meilleur accueil et les meilleurs services.

Une fois n'est pas coutume, mais je tiens ici à féliciter et remercier tous les agents municipaux pour leur travail, leur sérieux et leur engagement pendant la période de restructuration que nous venons de vivre ces deux dernières années.
Un merci tout particulier aux agents administratifs qui se sont dépassés en particulier pour monter le budget 2024 et assurer le quotidien dans un environnement nouveau pour la plupart d'entre eux.
Vos élus se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une bonne lecture et un excellent été.

Alain BIOLA
Maire de Bassan
Vice-président de la Communauté d'Agglomération
Béziers Méditerranée

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE du budget primitif 2024

Vous trouverez l'intégralité de la note de présentation du budget sur le site de la commune : **www.bassan.fr.** A noter aucune hausse des taux d'impositions cette année.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles sont constituées des charges d'entretien et de consommation des biens communaux, des achats de matières premières et de fournitures, des prestations de services, des salaires du personnel, des subventions versées aux associations.

Charges générales	600 404.00 €
Charges de personnel	801 050.00 €
Charges de gestion	174 310.28 €
Dotations aux amortissements	29 861.56 €
Charges financières	41 500.00 €
Charges exceptionnelles	3 687.00 €
Opérations d'ordre	38 438.98 €
Virement du fonctionnement vers l'investissement	426 812.49 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, animation, concession de cimetière ...), aux impôts locaux, aux dotations et participations versées par l'Etat et autres organismes (Agglo, ...)

Résultat de fonctionnement reporté	385 994,75 €
Remboursement sur rémunérations du personnel	40 000.00 €
Produits des services	76 400.00 €
Attribution compensation CABM	10 000.00 €
Fiscalité locale	1 071 988.00 €
Dotations	460 350 €
Autres produits de gestion courante	15 750.00 €
Produits exceptionnels divers	200.00 €

L'intégralité des recettes fiscales ainsi que les dotations de l'Etat n'ont pas à ce jour été notifiées à la commune. Elles feront l'objet d'une décision modificative en cours d'année.
Le virement à la section d'investissement (autofinancement) s'élève à 428 312,49€.

A ce jour, la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 2.087.702,75€

- La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.
- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

BP 2024	
Remboursement d'emprunts	329 517,72 €
Travaux en régie	20 000,00 €
Opération d'ordre	7 020,00 €
Restes à réaliser	260 227,25 €
Opérations d'équipement	594 406,75 €
Résultat d'investissement reporté	384 852,61 €
TOTAL	**1 596 024,33 €**

Détail des opérations d'investissement

Travaux Église	7 450,00 €
École	68 000,00 €
Réfection voirie communale	135 000,00 €
Aménagement hôtel de ville + PM	2 000,00 €
Requalification Centre Historique	5 570,00 €
Requalification chemins ruraux	4 196,60 €
Requalification rue du Puits Neuf et rue de Belleville	19 515,00 €
Aménagement aires de jeux et équipements sportifs	12 500,00 €
Aménagements paysagers de la commune	9 440,00 €
Pole associatif - Maison Ben Said	35 000,00 €
Mobilier urbain - Signalétique	15 925,00 €
Acquisition matériels	165 000,00 €
Travaux bâtiments publics	15 000,00 €
Acquisition terrains	1 570,00 €
RD 39 Aménagement avenue de Béziers	20 620,00 €
Éclairage Public	5 000,00 €
Avenue de la garrigue	33 300,00 €
Matériel informatique	2 000,00 €
Logiciel	7 320,00 €
Révision PLU	30 000,00 €
TOTAL	**594 406,60€**

- En recettes : l'autofinancement, qui correspond au solde excédentaire de la section de fonctionnement, la taxe d'aménagement, le Fonds de Compensation de la TVA, les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus :

BP 2024	
Restes à réaliser	304 477,71 €
Fonds de compensation de la TVA	210 493,00 €
Taxe d'aménagement	15 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	340 602,15 €
Produits de cession d'immobilisations	1 500,00 €
Subventions d'investissement	257 200,00 €
Amortissements	38 438,98 €
Virement de la sections de fonctionnement	428 312,49 €
TOTAL	**1 596 024,33 €**

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 596 024.33 €
Pour financer ses dépenses d'équipement, la commune pourra compter sur :
- La capacité d'autofinancement nette prévisionnelle dégagée au niveau de la section de fonctionnement de son budget 2023 pour 340 602,15 €
- 210 493 € de FCTVA
- 15 000 € de taxe d'aménagement
- 257 200 € de subventions d'investissement 1 500 € de produits de cession d'immobilisations (cessions de véhicules)

REVISION DU PLU

Lors du Conseil Municipal du jeudi 15 mai 2024, les élus à l'unanimité ont voté le lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Parmi les nécessités et objectifs : la mise en conformité avec le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), l'adaptation à la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN), la lutte contre la cabanisation et la volonté de mettre un terme à l'agrandissement du village.
La première étape est le choix d'un cabinet spécialisé pour accompagner la commune dans cette démarche qui englobera bon nombre de consultations et réunions publiques.

RECENSEMENT DES PUITS ET FORAGES situés sur les zones de sauvegarde de la nappe astienne

La nappe astienne est une nappe d'eau souterraine stratégique pour l'alimentation en eau potable de l'Ouest du département de l'Hérault avec près de 5 millions de m3 d'eau prélevés chaque année pour satisfaire principalement des besoins en eau potable. Cette nappe d'eau s'alimente en partie par infiltration directe des pluies là où les sables qui la contiennent sont présents en surface.

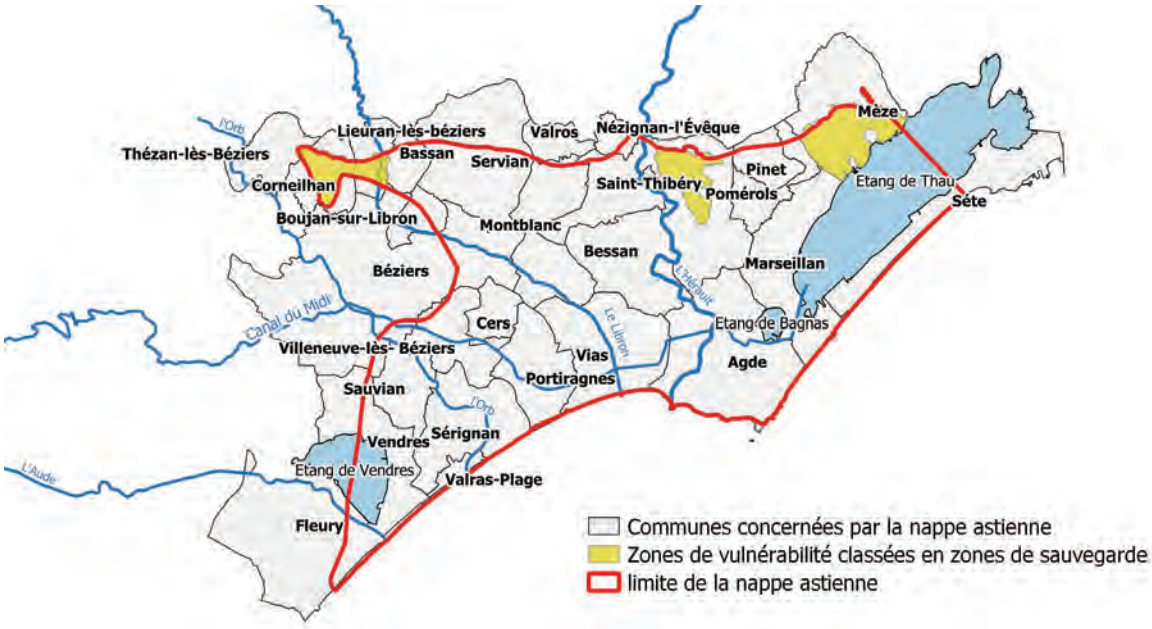

C'est le cas sur une partie du territoire de notre commune. Sur ces secteurs, les eaux de la nappe sont très exposées aux pollutions de toute nature, générées par l'activité humaine. C'est pourquoi on parle de « zones de vulnérabilité ». Ces zones ont été classées en **« zones de sauvegarde pour l'alimentation en eau potable ».**

Un plan de gestion est mis en place pour préserver l'eau en qualité et en quantité. Un premier programme d'action est mis en œuvre depuis le début de l'année 2024 pour une durée de 3 ans.

RECENSEMENT DES PUITS ET FORAGES (suite)

.

Il vise : A favoriser l'infiltration des pluies dans le sol

· A éviter les rejets directs de toute substance potentiellement polluante sur les parcelles

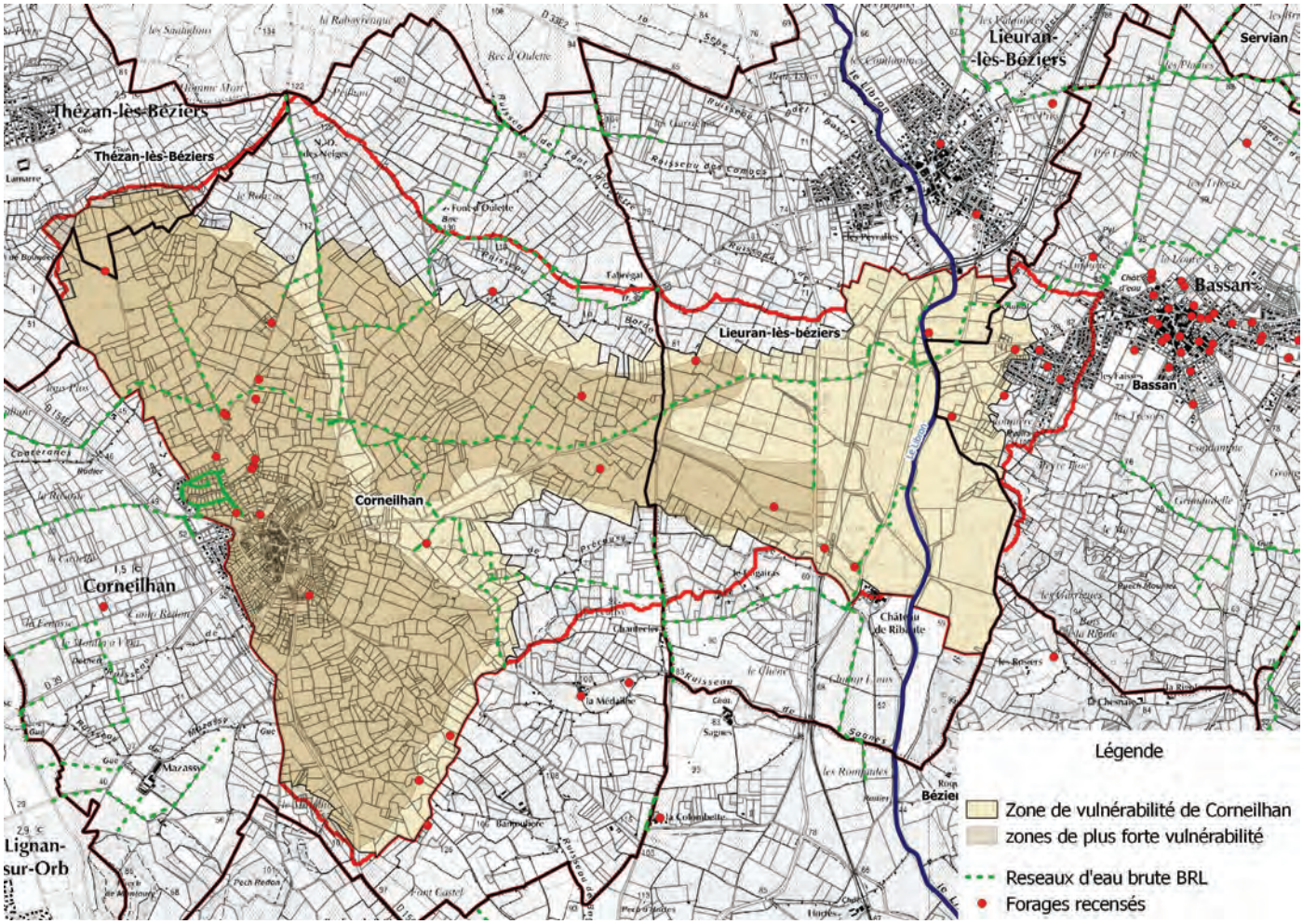

Une des premières actions conduites par le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien (SMETA), porteur de cette démarche, est **un recensement exhaustif de tous les points d'eau, puits ou forages, présents sur ces zones de sauvegarde.**

Ces points d'eau doivent être déclarés en mairie. C'est une obligation (la loi l'impose depuis 2009) mais aussi une précaution car la réalisation de nouveaux forages dans la nappe astienne est interdite depuis 2018. L'absence de déclaration d'un ouvrage existant ne permettra pas de renouveler l'ouvrage en cas de vétusté. Il sera considéré comme inexistant et l'ouvrage de remplacement considéré comme un nouvel ouvrage et donc interdit.

Les propriétaires d'un puits ou d'un forage seront donc invités à partir de cet automne, à remplir le formulaire CERFA prévu à cet effet (formulaire 13837*03, disponible en mairie et sur le site du SMETA (https://astien.com/wp-content/uploads/2024/05/cerfa_13837-03-2.pdf) et à le déposer en mairie.
Le syndicat organisera 3 permanences en mairie au cours desquelles il aidera les personnes concernées qui en ont besoin, à remplir le formulaire. Il leur proposera également de réaliser une analyse d'eau issue de leur point d'eau une fois celui-ci déclaré.

Restez donc attentifs aux informations qui pourront être diffusées sur le site internet de notre commune et par voie d'affichage sur les bâtiments publics et les vitrines de nos commerces partenaires.

AVENUE DE LA GARRIGUE

La création du nouveau quartier des Traïsors, de part et d'autre de l'avenue de la Garrigue génère un trafic automobile important en particulier aux heures de départ et retour de bureau auquel s'ajoutent les allées et venues vers le groupe scolaire.

Certains accès aux différents chantiers d'aménagement et de construction ont contribué à accentuer le mauvais état de la chaussée.

Des travaux de rénovation de réseaux d'eau potable et d'assainissement ainsi que de téléphonie doivent être réalisés au cours de la deuxième partie de l'année par la Communauté d'Agglomération et par Orange.

Dans un premier temps et pour apaiser les mécontentements, un revêtement provisoire a été réalisé interdisant le stationnement sur cette voie pas très facile à emménager en préservant la sécurité des usagers piétons et automobilistes.

Dans un deuxième temps, après travaux, un nouvel aménagement sera réalisé. Il s'adaptera aux autres aménagements réalisés dans le village pour fluidifier la circulation automobile et faciliter les déplacements piétons et vélos.

L'avenue de la Garrigue sera en sens unique des nouveaux quartiers vers le village. Le stationnement n'y sera autorisé qu'à quelques rares endroits non encore définis. La vitesse y sera limitée à 20 km/h pour faire de cette voie importante une zone de partage au sens du code de la route.

Le stationnement étant à lui tout seul une problématique, anarchique et égoïste, il est devenu nécessaire de durcir les règles pour revenir aux fondamentaux en rappelant plusieurs points :

- Bon nombre d'habitations bénéficiant d'un garage ou d'une cour, chacun devrait s'organiser pour garer leur(s) véhicule(s) chez eux.
- D'autres n'ayant pas de cour ou garage devraient accepter de faire quelques pas pour se garer ailleurs que devant ou sous leurs fenêtres.

Ainsi, avec un peu de civisme, la rue serait plus dégagée, la circulation plus sécurisée et fluide.

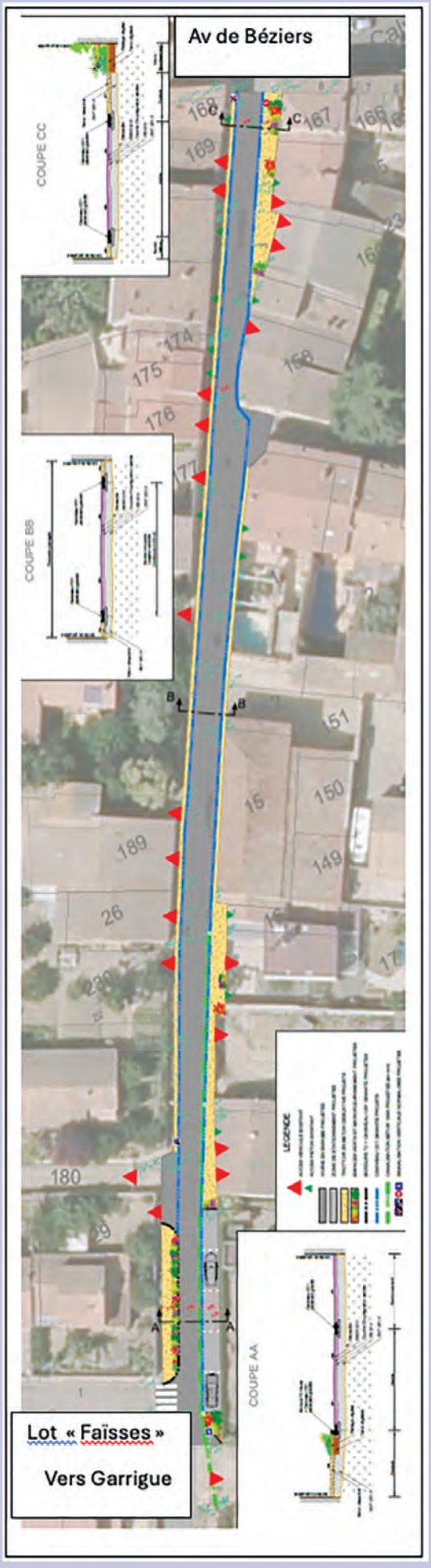

SARL
KLEIN *Frères*
Peinture Générale
Intérieur / exterieur

. Ravalement de Façades
. Revêtement sols et murs

7 Rue du Carignan
34290 BASSAN
Tél: 04 67 31 09 87
06 03 99 92 42

DEVIS GRATUIT

Email: klein.freres@gmail.com
Siret : 81856407200010 - APE : 4334Z - N° TVA intracom : FR70818564072

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES BASSANAIS (CMJB) « La valeur n'attend point le nombre des années »

Constitué et aux affaires depuis le mois d'octobre 2023, le CMJB, fort de ses 20 enfants des classes de CM2 et CM1 élus par leurs pairs, s'est investi avec intérêt et motivation dans l'élaboration et la réalisation de plusieurs projets. Ces derniers ont fait l'objet de discussions et ils ont été finalisés lors de réunions mensuelles et animées par des conseillers municipaux adultes.
Dans la liste des actions menées qui ont permis aux enfants de concrétiser des projets en lien avec la jeunesse et de participer activement à la vie de la commune, on peut citer :

- La définition et l'achat (en cours) d'un tapis de sol pour jouer aux billes (billodrome), à installer dans la cour de l'école primaire ;
- L'organisation d'un concours « Bassan, village fleuri », pour insuffler, auprès des habitants, l'envie de fleurir leur devant de porte et balcons, dans le but d'enjoliver les rues du centre village ;
- Des actions de ramassage des déchets avec, notamment, la participation à la matinée « Garrigue propre » organisée durant la Semaine Verte ;
- La visite de la bibliothèque « Le Coin du Livre » et rencontre avec la responsable, madame Anick Locke, pour adapter l'offre des livres et autres bandes dessinées aux attentes des enfants ;
- L'exploitation d'un questionnaire sur le service à table et les denrées alimentaires servies à la cantine de l'école dans le but d'améliorer la prestation auprès du fournisseur des repas.

Pour les animateurs, cette instance est également un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et, dans ce cadre, certains sujets ont été abordés, tels que :

- La notion de respect les uns envers les autres et d'écoute des différents points de vue dans les discussions ;
- La reconnaissance des symboles de notre pays « la France » ;
- La participation active aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre, avec préparation et lecture de témoignages et poèmes en rapport avec les évènements de l'époque.

Ce conseil municipal des jeunes est, en filigrane, un projet éducatif qui doit permettre aux enfants d'appréhender la prise de parole et l'écoute en public, d'exprimer leurs idées et donner leurs avis sur les sujets abordés. En quelques mois, la plupart d'entre eux ont déjà fait des progrès sur tous ces plans et leur implication n'en est que plus efficace.

La recherche d'idées pour distraire les enfants dans leur école, dans le village, l 'apprentissage de la citoyenneté adaptée à leur âge, la découverte du fonctionnement d'une collectivité et de ses missions de service public, l'éveil au « Devoir de Mémoire » pour connaître l'histoire de la France sont autant de domaines qui servent de fondements à toutes les actions entreprises.

Sans nul doute que cette expérience démocratique est déjà profitable pour des enfants qui s'en donnent la peine et qu'elle va contribuer à les faire devenir des citoyens avisés et responsables.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer les naissances de :
- Noelly GIBOURY-BIANCONI née le 21/03/2024
- Sandro LACOTE né le 30/04/2024
- Léa PIOT née le 04/05/2024
- Marceau FERNANDEZ né le 14/05/2024

MARIAGES

Nos très sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur à :
- Rémi BARALLE et Angélique DELMARRE le 30/03/2024
- Cédric FABBRI et Madelyn COULON le 27/04/2024

DÉCÈS

Nous présentons nos condoléances aux familles et amis de :
- Philippe GARCIA décédé le 29/12/2023 à Castelnau-le-Lez
- Chantal KRETZ veuve de Vincenzo DI LÉO décédée le 30/12/2023 à Béziers
- Maxime LUMACA veuf de Marie CATUOGNO décédé le 04/01/2024 à Bassan
- Damien SAUDEMONT époux de Martine BAILLIET décédé le 20/01/2024 à Bassan
- Antonio GARCIA époux de Sylvie RUIZ décédé le 07/04/2024 à Béziers
- Jean-Luc RINALDI époux de Christine AFFRE décédé le 19/04/2024 à Bassan
- René PRADELLES veuf de Renée D'ISSERNIO décédé le 17/05/2024 à Bassan

LES PETITES GALERIES
Ecole Primaire de Bassan
2024

Dans le cadre du programme académique "Les Petites Galeries", j'ai été sélectionné pour proposer un atelier de street art à l'école primaire de Bassan. Il se tiendra en extérieur pour la réalisation d'une fresque sur un des murs de la cour de récréation.

Lors de la réunion de lancement, nous avons sélectionné l'espace idéal en terme de visibilité et de dimensions. Nous optimiserons les deux journées de travail pour permettre à l'ensemble des élèves de l'établissement de participer à la réalisation de la fresque.
Nous créerons une oeuvre sur l'Amitié, thématique proposée par l'équipe pédagogique de l'école. J'ai choisi de réaliser un visuel intitulé Le Jardin pour aborder cette notion d'un point de vue imagé. Comme l'Amitié, le jardin se cultive, s'entretient, nous apporte ses fruits, évolue et se renouvelle. Nous partirons de ces éléments pour engager un dialogue et des échanges d'idées.

Ce projet artistique offrira une expérience unique aux élèves de l'école. Ils seront valorisés par leur implication dans la réalisation d'une oeuvre avec laquelle ils grandiront. Elle participera à embellir l'environnement de travail des enfants et du personnel pédagogique de l'école.

Le Jardin est un visuel composé de formes simples qui évoquent un paysage luxuriant. Minimalistes, les motifs sont propices à la libre interprétation de chacun, on peut notamment y deviner des personnages fantastiques qui donnent un côté ludique à l'ensemble. Les couleurs fraîches et pétillantes seront en adéquation avec l'imaginaire foisonnant des élèves de l'école.

Présentation du projet et explications pratiques

L'équipe d'artistes prête à œuvrer

Les artistes à l'œuvre sous l'œil averti du Maitre

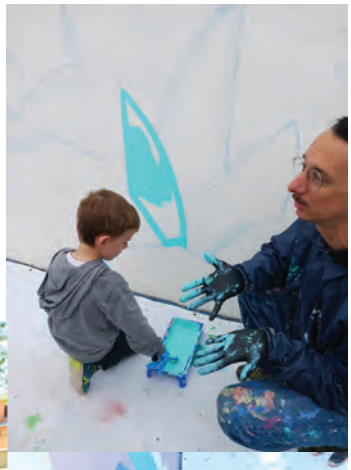

Le résultat final pour la fierté de tous !!
Bravo les artistes !!

INFORMATIONS Générales

MAIRIE
17 chemin Neuf – 34290 Bassan
Tél : 04 67 36 10 67
Courriel : contact@bassan.fr
Site internet : www.bassan.fr
Horaires :
Lundi, Mercredi de 8h à 12h et 14h à 18h
Mardi, Jeudi de 8h à 12h
Vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h

GROUPE SCOLAIRE
6 rue des écoles – 34290 Bassan
Tél. direction : 06 43 29 07 09
Tél. garderie : 06 43 29 06 50
Tél. cantine : 06 40 50 77 21

PERMANENCE DES ÉLUS
Alain BIOLA, Maire, sur rendez-vous

Vincent CANALS, 1er adjoint en charge des associations sportives, sécurité, informatique et devoir de mémoire sur rendez-vous **(04 67 36 10 67)**

Geneviève CAUSSIDERY, 2ème adjointe en charge des associations culturelles et des festivités communales : Lundi de 16h à 18h sur rendez-vous **(04 67 36 10 67)**

Michel SANCHEZ, 3ème adjoint en charge des personnels techniques et des bâtiments communaux (travaux et entretien) sur rendez-vous **(04 67 36 10 67)**

Sabine RATIE, 4ème adjointe en charge des affaires sociales, scolaires, seniors et santé publique
Lundi de 17h à 18h sur rendez-vous **(04 67 36 10 67)**

Christine PUECH élue déléguée, en charge des affaires juridiques, des marchés publics, des assurances et de l'économie locale.

Marie Agnès SCHERRER, élue déléguée à l'Environnement-Développement Durable, Patrimoine et Ruralité

C**hristian CASSAN** élu délégué en charge de la sécurité

RPE Béziers Méditerranée - Corinne Lescar - Éducatrice RPE
Renseignements pratiques pour les parents recherchant une nourrice agréée et pour les personnes désirant garder des enfants (modalités pratiques, administratives).
Tél. 04 99 41 30 72

SICTOM (renseignements particuliers, informations pratiques...) Permanences à la mairie – mercredi 26 juin 10h30-12h00 - **Tél. 06 84 95 36 09**

MA COMMUNE MA SANTÉ
Permanence en mairie – 02/10 et 06/11 de 9h à 12h

CCAS
Madame Florence BOTTEMINE
Permanences en Mairie les lundis et mercredis de 14h30 à 17h30 sur rendez-vous au 04.67.36.10.67

LA POSTE
Horaires : Lundi Fermée et du mardi au samedi de 9h à 12h-**Fermeture exceptionnelle les 05/07 et le 06/07**

LE COIN DU LIVRE
4 place du Château, Bassan
La bibliothèque reste ouverte toute l'année (sauf les jours fériés). Tous les mardis et mercredis de 10h00 à 12h00 et les jeudis de 16h00 à 18h00
A partir du 1er janvier pensez à vous abonner pour l'année civile 2024 : 15€ par famille.

L'AGGLO vous transporte
Ligne 12 pour Bassan
www.beemob.fr

TRANSPORT SCOLAIRE
Béziers Méditerranée : Le bus agence beeMob, vient au plus près des usagers sur la promenade
www.herault-transport.fr, **Tél : 04 34 88 89 99**

VIE PRATIQUE
SAMU - **15**
Pompiers - **18**
Hôpital - **04 67 35 75 35**
Gendarmerie - **17 ou 04 67 39 10 20**
Police Bassan- **06 34 24 01 70**
Police Pluri Communale - **06 12 52 30 97**
EDF - **09 73 02 68 04**
URGENCES eau/assainis.- **09 77 40 11 38**

CHIRURGIEN – DENTISTE
DAUMAS Sabrina – **04 67 28 36 15**

MÉDECINS GÉNÉRALISTES
CABINET CAYLUS & BRINGER - **04 67 36 18 81**

INFIRMIERS / INFIRMIÈRES
JIMENEZ Brice – **06 73 60 62 03**
FOUILHE Audrey – **06 58 78 56 79**
GUENO Alexandra – **06 70 08 69 08**
VERNIERS Adeline – **06 59 91 14 09**
MAURIN Marion – **06 32 31 74 83**
GUIRAUD BIANCHINI Laurie – **06 24 78 49 64**
JAMME SERRES Florence – **06 81 27 50 03**

MASSEURS / KINÉSITHÉRAPEUTE
BARDIN-TOLOMIO Lisa, TOUSSAINT Isabelle et MARCO Manon – **04 67 28 34 01**
SAVIGNAT Romain - (à domicile) **06 89 47 15 37**
REBIBANE Adele - (à domicile) - **07 69 87 82 76**

ORTHOPHONISTE
MOUSSAY Mylène, CAUSSE Aude et LIBERGE Margot– **06 15 08 46 31**

OSTÉOPATHE
MACOU Ghislain – **06 68 09 52 21**

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE
TARRAGO Joëlle – **06 24 70 49 48**

PSYCHOLOGUE / PSYCHANALYSE
ASENSIO Muriel – **06 70 40 64 10**

SOPHROLOGUE
DIONISI Magdeleine – **06 49 88 19 11**

ERGOTHERAPEUTE
Patrice BONNEFOUS - **06 81 68 95 64**

ENVIRONNEMENT ET développement durable

BASSAN POURSUIT SES EFFORTS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES ARBRES, DE L'OMBRE, DES ABRIS POUR LA BIODIVERSITÉ

Poursuite du programme de plantation de haies/ilots boisés en partenariat avec l'association PAYSARBRE. L'accent est mis sur la Voie Verte avec la plantation de 200 mètres supplémentaires d'essences variées et résistantes à la sécheresse, ainsi que l'aménagement d'un petit espace de repos/pique-nique ombragé. Le 6 février dernier les enfants de 2 classes de l'école primaire ont procédé à la plantation et à l'arrosage de quelques 70 jeunes pousses avec l'aide des agents des services techniques de la commune qui avaient préparé le terrain pour faciliter la reprise des végétaux.

Plantation d'arbres le long des rues et parcs du centre du village et projet de plantation d'arbres fruitiers en fin d'année dans l'espace jardins partagés, face à la mairie (opération départementale 8000 arbres)

L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

Engagée depuis 2022 par la signature de la charte « je ne gaspille pas l'eau », la commune de BASSAN poursuit la mise en œuvre du plan d'actions établit par le SMETA (Syndicat Mixte d'Equipements et de Travaux sur l'Astien) pour réduire sa consommation d'eau. Après un nouvel audit réalisé en mars dernier, le comité d'agrément a décerné le label « Ressources en eau – Commune économe » à BASSAN. Il observe une très bonne implication de la commune dans les démarches d'économie d'eau et particulièrement le suivi des fuites dans les bâtiments communaux. Grâce à ces travaux et à la vigilance de tous, la consommation totale (bâtiments communaux, espaces verts, forage stade) est passée de 6905 m3 en 2022 à 5316 m3 en 2023, soit une diminution de 23%.
Comme nous le savons tous, l'eau est un bien précieux. Les dernières pluies, si elles ont été bénéfiques à la nature, n'ont cependant pas permis de recharger suffisamment la nappe phréatique astienne. BASSAN, comme les communes environnantes, reste en alerte renforcée

UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE ET MOINS ONÉREUSE

Installation programmée de panneaux photovoltaïques sur l'ancienne décharge et sur l'école primaire de BASSAN

DES PARCOURS SANTÉ POUR DÉCOUVRIR NOS PAYSAGES

Création d'un parcours de randonnée pédestre labellisé par l'office de tourisme et la fédération départementale de randonnée pédestre

MOINS DE DÉCHETS, PLUS DE TRI

Développement du tri des déchets en relation avec le SICTOM AGDE PEZENAS

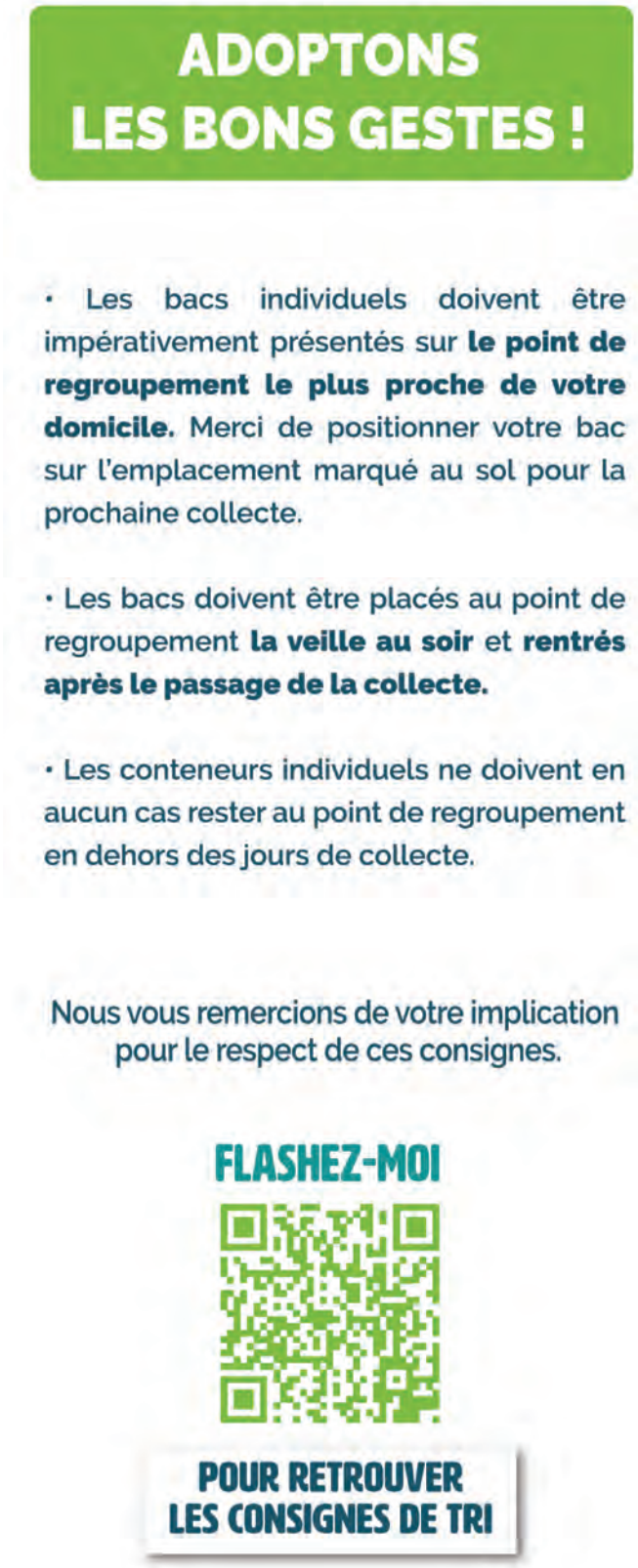

ENSEMBLE POUR UN VILLAGE ACCUEILLANT, PLUS VERT, OÙ IL FAIT BON VIVRE :

Pour fédérer les Bassanais petits et grands, autour de ces projets destinés à protéger leur environnement, à comprendre les évolutions, à partager des connaissances, apprendre des autres, ...

LA 4E ÉDITION DE LA SEMAINE VERTE

s'est déroulée du 29 avril au 4 mai. Le thème principal était le ciel, mais bien d'autres sujets ont été abordés par les enfants qui se montrent très impliqués sur ces questions

La pluie s'étant invitée à la fête, la sortie des élèves de CM1/CM2 « opération village propre » organisée avec l'appui du SICTOM et du Foyer rural est reportée au lundi 10 juin. Il en est de même pour la journée FESTI'VERT (fête des jardins et de la nature) qui devait regrouper le 1er mai plus d'une vingtaine d'associations et producteurs sur la promenade. Cette fête est reportée le samedi 5 octobre prochain dans le cadre des semaines européennes du développement durable.

Pour le reste les ateliers et animations ont tenu leurs promesses :

Mardi 30 avril : Une sensibilisation aux phénomènes météorologiques était au programme des élèves de l'école primaire. Animés par l'association « Autre Regard sur l'Environnement du Piémont Biterrois », les plus grands ont bénéficié d'une approche scientifique des phénomènes météo, alors que les petits participaient à une lecture contée « Moi j'adore la pluie »

Le Jeudi 2 mai : s'est adressé aux jardiniers en collaboration avec l'association « jardinons ensemble »

Avec un premier RV à la mairie pour se familiariser « aux bonnes pratiques de compostage » dispensé par un maître composteur du SICTOM.
Dans ce cadre, un premier composteur collectif ouvert aux riverains de proximité sera installé en septembre au niveau des jardins partagés.

L'après-midi, c'est une visite commentée dans le magnifique jardin de Catherine CARRIERE du domaine de la MASSOLE qui s'est déroulée sur le thème de « L'adaptation de la biodiversité des jardins face au changement climatique » par l'association KERMIT.

Puis, un atelier de fabrication d'oyas en terre cuite animé par Nathalie

Vendredi 3 mai : L'école à la Garrigue pour 78 élèves de CE2, CM1, CM2 qui ont passé un après-midi en plein air, riche en émotions et en jeux tout en faisant le plein de connaissances sur la forêt méditerranéenne et la protection qu'elle requiert pour rester toujours aussi accueillante.
Cinq ateliers éco-citoyens leur étaient proposés :

- Forces et faiblesses de la forêt méditerranéenne par Tangui GOURMELON de PAYSARBRE ;
- Les malles Escape Game par Frédéric « prévention des feux de forêt » aventure Ludo pédagogique
- Les missions des pompiers par Jonathan MONZO, pompiers SDIS BEZIERS ;
- Le rôle de la police de l'environnement par Sébastien BLANCO, policier municipal
- Une tente Multi-activités animée par Sabine RATIE

Un moment intense très apprécié à renouveler !

- Le soir RV avec le ciel, qui par chance s'est dégagé pour observer les étoiles avec les télescopes de haute précision installés par l'observatoire astronomique de NARBONNE sur le terrain du city-sport. Après une conférence sur « la pollution lumineuse et ses effets sur la biodiversité » clôturée par un partage de connaissances sur les mystères de l'univers des étoiles, des galaxies, des planètes ...

Samedi 4 mai : La traditionnelle « opération garrigue propre » a réuni dans une ambiance conviviale plus d'une cinquantaine de personnes autour de l'association PROJECT RESCUE OCEAN et les chasseurs. 320 kilos de déchets en tout genre ont été enlevés.

Des progrès sensibles par rapport aux années antérieures, mais encore trop d'incivilités sont constatées.

Le soir pour clôturer la semaine, le cadre mystérieux de la garrigue a réuni « entre chien et loup » une quinzaine de personnes pour une balade sous les étoiles contée par Mickaël de « l'association Je vous emmène ».
Un moment suspendu dont chacun a particulièrement apprécié les bienfaits.

MEGALITHE

Le week-end des 4 et 5 mai, le club d'escalade « Mégalithe » a attiré les passionnés de l'escalade et les athlètes en herbe dans un événement épique sur deux jours.

Le samedi, les adultes ont rivalisé lors du Contest de bloc, mettant à l'épreuve leur agilité et leur force. La compétition s'est clôturée en soirée avec un concert en live et un food-truck, créant une atmosphère vibrante et conviviale.

Le dimanche, la compétition a repris avec la deuxième étape du challenge départemental de l'Hérault, où les jeunes grimpeurs de U10 à U16 ont démontré leur talent et leur détermination sur les parois. Cet événement a non seulement offert des défis excitants, mais aussi une occasion unique de célébrer la communauté de l'escalade dans toute sa diversité.

JARDINONS Ensemble

Le 2 mai dans le cadre de la « Semaine verte » organisée par la mairie de Bassan, Jardinons ensemble a invité l'association Kermit au jardin du domaine de la Massole pour parler de « l'adaptation de la biodiversité des jardins face au changement climatique ».
Ce thème a été abordé sur le mode questions / réponses en déambulant dans le jardin en observant la faune et la flore.

Selon le constat général nos repères climatiques ont changé : hausse moyenne des températures, forte progression du nombre de jours de canicule, saisons décalées. Les experts ont beaucoup de mal à prévoir le temps et les plantes qui feront le paysage de demain notamment pour les arbres dans 20-30-50 ans.

De plus, des animaux inconnus en France arrivent chez nous : gecko, frelon asiatique, sanglier d'Europe centrale, coccinelle asiatique...

Que faire ? Voici quelques pistes :

- Planter des haies et des arbres de la famille des fabacées (arbre de Judée, albizzia)
- Respecter le rôle des prédateurs naturels comme la fouine, la belette et le renard dans la régulation de la chaîne alimentaire
- Mélanger beaucoup de plantes différentes dans son jardin
- Pailler pour créer beaucoup d'humus et pour retenir l'eau.

Quelques mots qui ont illustré nos échanges : guêpe, frelon, abeille, bourdon, syrphe, mouche, papillon, renard, mulot, campagnol, poule, lapin, rat, grand-duc, rongeur, lézard, limace, sanglier, loup, ours, lynx, longicorne, ...

Nous remercions la Mairie, l'association Kermit et les propriétaires du domaine de la Massole pour cet atelier pratique qui a suscité beaucoup de questions.

TENNIS CLUB Bassan

Le Tennis Club de Bassan organise, du 29/05 au 17/06/2024, son traditionnel Tournoi Open.
Il sera encadré par la juge-arbitre Sophie Marcenac.
Les finales auront lieu le samedi 15 juin !
Inscriptions sur TEN'UP ou au 06 23 09 21 82

ECOLE DE TENNIS

Mercredi 4 avril, notre enseignant François a préparé différents ateliers et jeux pour les jeunes du club avec l'aide des habituels bénévoles.

A l'issue de l'animation, chacun a apprécié boissons, friandises et les délicieux gâteaux de Sucré Salé, réalisés par Morgane.

Contacts TC Bassan - Tél : 04 67 48 60 39
E-mail : tcbassan@laposte.net
Ecole de Tennis Renseignements et contact : 06 10 91 42 26
Facebook : Tennis club de Bassan

COMPÉTITIONS

Félicitations à nos équipes Dames et Messieurs qui ont réalisé un beau parcours dans leurs poules respectives en Coupe Bleue et en + 35 ans où l'équipe Messieurs est arrivée en huitièmes de finale.

En Coupe Courtès, l'équipe Dames et l'équipe Messieurs terminent 1ères de leur Poule et poursuivent leur parcours en phase finale.

Rassemblement de voitures de collection Anglaises

Petit coup d'œil en image sur Bassan !

Cérémonie du 8 mai

Carnaval

Carnaval

Finale départementale de pétanque

L'ÉCOLE FÊTE LES JO

Vide grenier
Carnavalloween

Mos'Art - 1er mai vente de muguet

MOZAIK : rassemblement d'artistes
Remise des prix

Rassemblement voitures de collection Anglaises

BASSAN S'ANIME

JUIN

Vendredi 21 : Fête de la musique groupe Axess 19h30 sur la promenade
Mercredi 26 : Soirée Jazz Agde swing orchestra 20h30 sur la promenade
Vendredi 28 : Concert Chorale - Le Foyer Rural 19h30 à la salle des fêtes
Samedi 29 : Gala de la Zumba et présentation de la danse Country et danse de Salon - Le Foyer Rural 18h00 à la salle des fêtes suivi du repas du foyer sur la promenade - Ouvert à tous

JUILLET

Mercredi 3 : Soirée Jazz 20h30 sur la promenade
Samedi 13 : Fête Nationale Les Toons 19h30 La promenade
Mercredi 16 : passage du tour de France
Vendredi 26 et samedi 27 : Fête Locale le Comité des Fêtes sur la promenade

AOUT

Vendredi 02 : spectacle "Folklore du monde" troupe de Macédoine 20h30 sur la promenade
Samedi 10 : Soirée Tapas à partir de 19h30 animé par Oenojazz Le Foyer Rural sur la promenade
Vendredi 23 : Soirée Country 19h30 sur la promenade
Vendredi 30 : Spectacle variétés avec Alain Sebbah 20h30 sur la promenade

SEPTEMBRE

Vendredi 6 : passage du Convoi de moto "Brescoudos"
Dimanche 8 : Matinée des associations 9h00 à 14h00 sur la promenade
Dimanche 15 : Concours pétanque - La boule joyeuse
Samedi 28 : soirée Divine à partir de 19h30 sur la promenade

OCTOBRE

Samedi 05 : Festi'verte (associations, producteurs, artisans de la nature et artistes) - sur la promenade
Dimanche 06 : Vide Grenier - Carnavaloween sur la promenade
Vendredi 11 : Conférence L'Aramon 18h00 à la Salle du Conseil
Dimanche 13 : Pièce de théâtre compagnie Riquet 17h00 à la salle des fêtes
Vendredi 18 : Primeurs du Vin avec le duo non-stop à partir de 19h00 sur la promenade ou à la salle des fêtes selon la météo

Samedi et Dimanche 19 et 20 : Concours pétanque - La boule joyeuse
Samedi 26 : Spectacle "Grands Zyeux p'tites Zoreilles"
Jeudi 31 : Halloween - Carnavaloween sur la promenade ou à la salle des fêtes

NOVEMBRE

Lundi 11 : Commémoration Armistice
Samedi 16 : Choucroute à la salle des fêtes
Vendredi 29 au dimanche 1er décembre : Weekend du Téléthon
- Vendredi 29 novembre Concert de Noël - Le Foyer Rural à l'Eglise
- Dimanche 1er décembre : Marché de Noël - Mos'Art sur la promenade

Samedi 30 : Soirée Soupe Le Foyer Rural à la salle des fêtes

DÉCEMBRE

Samedi 7 : concert du groupe Canaletto 17h00 à l'Eglise
Dimanche 15 : Loto gourmand - Le Foyer Rural à la salle des fêtes
Mardi 31 : Réveillon - Le Foyer Rural à la salle des fêtes